

Club de Loisirs et de Vacances pour mineurs et adultes en situation de handicap mental

Week-Ends Polochon 2^e
trimestre 2011-2012



Au cœur de la Normandie

Les Week-ends Polochon

A CHACUN SES VACANCES aide et accompagne les personnes en situation de handicap à trouver un épanouissement personnel et social, dans le cadre d'une philosophie d'intégration. Ainsi, dans une ambiance conviviale, nous donnons accès à une gamme de loisirs culturels et sportifs variés.

Les week-ends polochons emmènent vos enfants à la campagne du vendredi soir au dimanche soir (ou plus s'il s'agit d'un long week-end)

Cela leur permet de **s'évader** pour quelques jours, dans un cadre convivial, familial et rassurant !

Pour les nouveaux cela peut-être l'occasion d'une première approche avant de partir pour de plus longs séjours de vacances !

Les week-ends polochons sont ouverts à tous, sans limite d'âge ou d'autonomie.

Encadrement

Le week-end est dirigé par:

- @Jean-Claude DO, responsable expérimenté.
- @Laura Alem, responsable adjoint chargé de l'animation.

L'équipe est constituée :

- @D'animateurs BAFA ou ayant de l'expérience au sein d'ACSV
- @De bénévoles.
- @Un responsable sanitaire AFPS

Réservation

- @ Appelez le secrétariat au 01.43.70.45.31 pour poser une option téléphonique (ou envoyez un mail)
- @ Une fois l'option posée, envoyez sous 8 jours le BON DE COMMANDE accompagné des chèques (un chèque d'acompte encaissé tout de suite et un chèque de solde encaissé à 1 mois du départ) ainsi que l'attestation de carte vitale et l'attestation d'assurance à jour.
- @ L'option est alors validée, vous recevrez une convocation 8 jours avant le départ.

ATTENTION: Pour une première inscription, un chèque supplémentaire de 50 € sera demandé pour l'adhésion 2011/2012

Hébergement et Agenda

Le groupe est logé au gîte de la Vieille Lyre, dans un village de Normandie, à seulement 1h45 de Paris.

C'est dans une campagne chaleureuse et verdoyante que nous allons vivre ces instants de dépaysement.

Sur place, de multiples équipements nous attendent : Table de ping-pong ,vélos, baby-foot...



Le gîte est composé de 6 chambres avec salles de bain, d'un grand salon, d'une véranda et d'une cuisine. Nous disposons de tout le confort nécessaire pour le bien-être de tous.

Le grand parc qui entoure le gîte offre un cadre sécurisant et apaisant.

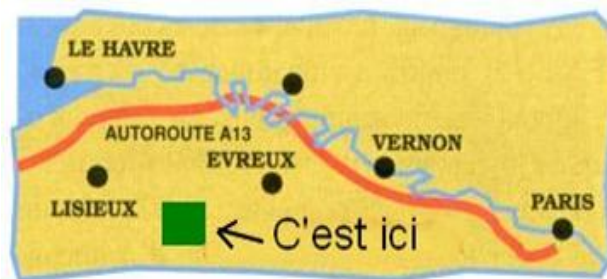
Fiche pratique

Propriétaires: M. et Mme Dorchies

Adresse: 9 bis chemin de la Ronce - 27330 La Vieille Lyre

Site web: <http://fermeducygne.pagesperso-orange.fr/>

Situation géographique:



Agenda

Cette année, chaque week-end sera l'occasion de découvrir un nouvel univers.

- 🕒 Du 20 au 22 janvier: Nouvel an chinois
- 🕒 Du 3 au 5 février: Fête de la Chandeleur
- 🕒 Du 16 au 18 mars: Week-end artistique
- 🕒 Du 30 mars au 1^{er} avril: Week-end au jardin

Nouvel An Chinois

Du 20 au 22 janvier 2012

Voyage à travers la Chine...



蛇



Au programme:

- 🌀 Le nouvel an chinois: ses traditions, son histoire
- 🌀 Fabrication de lanternes chinoises
- 🌀 Initiation à la calligraphie
- 🌀 Contes et chansons chinoises
- 🌀 Confection de dragons et masques
- 🌀 Atelier : saveurs de Chine (préparation de nems, raviolis...)



Moyen de transport: minibus 9 places
Départ le 20 Janvier à 17h Place Vauban (Paris 7°)
Retour le 22 Janvier à 17h Place Vauban (Paris 7°)



Formule pension complète.



BON DE COMMANDE Nouvel An Chinois
A renvoyer avant le 6 janvier 2012

NOM et PRENOM de l'adhérent :

- TARIF:** 300€ dont 100€ d'acompte
- Je m'engage à joindre **en une seule fois** les chèques à l'ordre d'A Chacun Ses Vacances, incluant le chèque d'acompte (encaissé à réception) et le/les chèque(s) de solde (encaissé(s) un mois avant le jour du départ). Attention, en cas d'omission, la place ne pourra pas être validée.

Personne(s) accompagnatrice(s) :

À l'aller Tél: ____/____/____/____/____
Au retour Tél: ____/____/____/____/____

AUTORISATION DU TUTEUR LEGAL

Je soussigné (e)..... agissant en qualité de déclare avoir pris connaissance des conditions générales du séjour ACSV et autorise le responsable du séjour après consultation d'un médecin et en cas d'urgence, à faire soigner et hospitaliser le vacancier. Je m'engage à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques avancés par l'association.

Date: _____ Signature : _____

Fête de la Chandeleur

Du 3 au 5 février 2012

Venez fêter la Chandeleur avec nous!

Au programme:

- ☞ Fabrication d'une toque de chef cuisinier
- ☞ Atelier: pâtes à crêpes du monde (pancakes, blinis, tortillas...)
- ☞ Chansons et poèmes de la Chandeleur
- ☞ Petits jeux: jeu du goût, pâte à sel...



Moyen de transport: minibus 9 places
Départ le 3 Février à 17h Place Vauban (Paris 7°)
Retour le 5 Février à 17h Place Vauban (Paris 7°)



Formule pension complète



BON DE COMMANDE Fête de la Chandeleur
A renvoyer avant le 20 janvier 2012

NOM et PRENOM de l'adhérent :

TARIF: 300€ dont 100€ d'acompte

Je m'engage à joindre **en une seule fois** les chèques à l'ordre d'A Chacun Ses Vacances, incluant le chèque d'acompte (encaissé à réception) et le/les chèque(s) de solde (encaissé(s) un mois avant le jour du départ). Attention, en cas d'omission, la place ne pourra pas être validée.

Personne(s) accompagnatrice(s) :

À l'aller Tél: ___/___/___/___/___

Au retour Tél: ___/___/___/___/___

AUTORISATION DU TUTEUR LEGAL

Je soussigné (e)..... agissant en qualité de déclare avoir pris connaissance des conditions générales du séjour ACSV et autorise le responsable du séjour après consultation d'un médecin et en cas d'urgence, à faire soigner et hospitaliser le vacancier. Je m'engage à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques avancés par l'association.

Date:

Signature :

Week-end artistique

Du 16 au 18 mars 2012

Découvrez l'artiste qui sommeille en vous...

Au programme:

- ❖ Initiation à l'argile (modelage)
- ❖ Atelier mosaïque
- ❖ Danse, expression corporelle
- ❖ Atelier de papier mâché



Moyen de transport: minibus 9 places

Départ le 16 Mars à 17h Place Vauban (Paris 7°)

Retour le 18 Mars à 17h Place Vauban (Paris 7°)

Formule pension complète



BON DE COMMANDE Week-end artistique
A renvoyer avant le 2 mars 2012

NOM et PRENOM de l'adhérent :

TARIF: 300€ dont 100€ d'acompte

Je m'engage à joindre **en une seule fois** les chèques à l'ordre d'A Chacun Ses Vacances, incluant le chèque d'acompte (encaissé à réception) et le/les chèque(s) de solde (encaissé(s) un mois avant le jour du départ). Attention, en cas d'omission, la place ne pourra pas être validée.

Personne(s) accompagnatrice(s) :

À l'aller Tél: ___/___/___/___/___

Au retour Tél: ___/___/___/___/___

AUTORISATION DU TUTEUR LEGAL

Je soussigné (e)..... agissant en qualité de déclare avoir pris connaissance des conditions générales du séjour ACSV et autorise le responsable du séjour après consultation d'un médecin et en cas d'urgence, à faire soigner et hospitaliser le vacancier. Je m'engage à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques avancés par l'association.

Date:

Signature :

Week-end au jardin

Du 30 mars au 1^{er} avril 2012

C'est le printemps!
Venez profiter des premiers beaux jours à la campagne.

Au programme:

- Chasse aux insectes dans le jardin
- Jardinage: plantation de fleurs en pot
- Promenades dans les champs
- Vive les fruits et légumes de printemps!
préparation d'une tarte aux légumes de printemps



Moyen de transport: minibus 9 places
Départ le 30 mars à 17h Place Vauban (Paris 7°)
Retour le 1 avril à 17h Place Vauban (Paris 7°)



Formule pension complète



BON DE COMMANDE Week-end au jardin
A renvoyer avant le 16 mars 2012

NOM et PRENOM de l'adhérent :

- TARIF:** 300€ dont 100€ d'acompte
- Je m'engage à joindre **en une seule fois** les chèques à l'ordre d'A Chacun Ses Vacances, incluant le chèque d'acompte (encaissé à réception) et le/les chèque(s) de solde (encaissé(s) un mois avant le jour du départ). Attention, en cas d'omission, la place ne pourra pas être validée.

Personne(s) accompagnatrice(s) :

À l'aller Tél: __/__/__/__/__

Au retour Tél: __/__/__/__/__

AUTORISATION DU TUTEUR LEGAL

Je soussigné (e)..... agissant en qualité de déclare avoir pris connaissance des conditions générales du séjour ACSV et autorise le responsable du séjour après consultation d'un médecin et en cas d'urgence, à faire soigner et hospitaliser le vacancier. Je m'engage à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques avancés par l'association.

Date:

Signature :

Conditions Générales

A.C.S.V est une association loi 1901 déclarée à la préfecture de Paris le 13 janvier 2004 n° 00163327.

Le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

ADHESION

Les séjours et les activités sont réservés aux adhérents de l'association.

Le montant de l'adhésion obligatoire est fixée à 50 €, réglable à la première inscription sur le séjour proposé dans notre programme ou sur les activités de loisirs ; elle est renouvelable annuellement du 1er septembre au 31 août de chaque année.

Elle permet d'obtenir un numéro d'adhérent et sur simple demande une carte d'adhérent.

ANNULATION

En cas d'annulation par l'adhérent d'une ou deux semaines, les dédits et frais de dossiers lui seront exigibles comme suit :

- A plus de 30 jours du départ : retenue des frais de dossier à la hauteur de 50€ par séjour et de l'adhésion.
- De 30 à 21 jours avant le départ : retenue de 30% du montant total du séjour.
- De 20 à 14 jours avant le départ : retenue de 50% du montant total du séjour.
- De 13 à 7 jours avant le départ : retenue de 75% du montant total du séjour.
- A moins de 07 jours du départ : retenue de 100% du montant total du séjour.

Tout séjour écourté pour quelque raison que ce soit reste intégralement dû.

La souscription de l'assurance annulation est facultative et permet de se faire rembourser en cas d'imprévu (raisons médicales, administratives etc...). La non souscription de cette assurance ne donne en aucun cas le droit de se faire rembourser même pour des raisons médicales.

ASSURANCE RESPONSABILITE ET RAPATRIEMENT

Nos prix ne comprennent pas l'assurance Responsabilité Civile pour les dommages matériels causés par un jeune (une attestation de responsabilité civile des parents est à fournir obligatoirement) et les frais médicaux qui ne sont pas couverts par notre assurance.

Nos prix comprennent l'assurance Rapatriement suite à l'avis d'un expert médical et selon les conditions de « MAIF Assistance », les dommages causés par l'équipe ou liés à un manque de vigilance de l'équipe.

Pour les autres cas, il y'a lieu de souscrire une assurance personnelle, en particulier pour les vols, pertes, détériorations des bagages ou objets personnels.

En aucun cas, A.C.S.V. ne pourra être tenue pour responsable des vols ou perte d'argent, d'effets ou objets personnels (vêtements, walkman, téléphones mobiles, etc. ...)

RESPONSABILITE

A.C.S.V. ne peut être tenue pour responsable des retards dans les transports, les dates et horaires des transports ferroviaires, des accidents indépendants de notre volonté ou occasionnés par l'un de nos prestataires (transporteurs, hôteliers, etc. ...)

Nous nous réservons le droit d'annuler un séjour si le nombre minimum de participants nécessaires à son maintien n'est pas atteint. Une nouvelle destination sera alors proposée. En cas de refus de la part du participant, les sommes versées seront intégralement remboursées, sans autre dédommagement.

FICHE TROUSSEAU

Une fiche trousseau individuelle vous sera fournie, à titre indicatif, avant le départ (lors de l'envoi des convocations de départ). Elle devra être placée dans la valise afin d'être vérifiée à l'arrivée et au départ du séjour. Tout linge devra être impérativement marqué.

MEDICAMENTS

- Fournir impérativement la quantité suffisante du traitement ainsi que la posologie exacte et la photocopie de l'ordonnance.
- Remplir obligatoirement la fiche médicale au dos du dossier d'inscription.
- Prévoir obligatoirement une ordonnance de renouvellement ainsi que la photocopie de la carte de sécurité sociale et de mutuelle pour les remboursements en cours de séjour.

ARGENT DE POCHE

Nous ne pouvons être tenus pour responsables de la perte ou du vol de l'argent de poche durant les séjours s'il ne nous a pas été confié.

FORMALITES POUR LES SEJOURS

Pour les personnes de nationalité française, une photocopie de la carte d'identité ou un duplicata suffit.

Pour les personnes de nationalité étrangère, une photocopie de la carte de séjour ou un duplicata est nécessaire.

LES RESERVATIONS

La fiche de réservation est très importante.

Elle doit être correctement remplie accompagnée d'un chèque des arrhes correspondants au nombre de semaine et d'un chèque de 50€ (adhésion). Elle confirme l'inscription pour le séjour, qui sera consolidée par le versement du solde avant le départ sous peine d'annulation.

La fiche d'adhésion a également son importance. Elle doit être remplie avec le plus de précision possible, elle permettra aux responsables de séjour de mieux cerner le vacancier, ainsi que la note de synthèse.

L'association se réserve le droit de refuser toute demande non conforme au degré d'handicap.

Toute information erronée pourra entraîner :

- § Soit une tarification supérieure (encadrement renforcée)
- § Soit un refus au départ
- § Soit un renvoi en cours de séjour
- § Soit une hospitalisation si nécessaire.

ET CE, SANS POUVOIR PRETENDRE A UN REMBOURSEMENT.

Date et Signature précédée
de la mention 'Lu et approuvée'



CLUB DE LOISIRS ET DE VACANCES
POUR MINEURS ET ADULTES HANDICAPES

A Chacun Ses Vacances

Association Loi 1901

Secrétariat :

53 rue de Belleville 75019

Paris

Tél : 01 43 70 45 31

secretariat.acsv@yahoo.fr

www.achacunesvacances.fr

MAIRIE DE PARIS



 **île de France**